

RÈGLEMENT INTERIEUR DU STAGE

Le présent règlement devra être remis signé par tous les stagiaires ; pour les mineurs, les adultes responsables devront signer aussi.

Vous êtes inscrit au stage de musique des *Ateliers Musicaux de l'Autize*, qui a lieu au centre du Vignaud à Nieul sur l'Autize :

du lundi à 9h au vendredi soir (après le concert).

Afin que cette semaine musicale se déroule le mieux possible, nous vous demandons de lire ce qui suit, de le signer et de nous remettre l'exemplaire signé à l'ouverture du stage. Merci d'avance à tous !

- 1.L'inscription au stage vaut acceptation du règlement qui suit.
- 2.Je m'engage à ne pas échanger de chambre avec un autre stagiaire sans en informer les responsables.
- 3.Je m'engage, lors de mon installation dans la chambre, à prendre connaissance des consignes de sécurité et du plan d'évacuation.
- 4.Je m'engage à respecter le matériel mis à ma disposition et à maintenir ma chambre et mon cabinet de toilette en bon état de propreté.
- 5.Je m'engage à respecter le sommeil et le bien-être de mes compagnons de chambre.
- 6.Je m'engage à respecter les horaires des repas et le travail des membres du personnel du centre du Vignaud.
- 7.Je m'engage à débarrasser la chambre le vendredi pour 14 heures. Je devrai alors plier les couvertures et les laisser sur le lit, ainsi que les taies. Rien ne doit traîner à terre.
- 8.Je m'engage à signaler tout problème lié au matériel du Centre du Vignaud.
- 9.Je m'engage à respecter le matériel qui pourrait m'être prêté au cours du stage.
- 10.Je m'engage à étiqueter à mon nom chaque matériel que j'apporte au stage.
- 11.Si quelque chose m'appartenant disparaissait alors que je l'ai laissé dans une salle que les professeurs ne ferment pas à clé, je ne pourrais en tenir l'association ou le centre du Vignaud pour responsable.
- 12.Je m'engage à faire particulièrement attention à mon matériel au cours des bœufs et du concert de fin de stage.
- 13.Pour les mineurs : je m'engage à respecter les consignes données par mon animateur-référent, à envisager avec lui les activités que j'ai envie de faire en dehors des ateliers et à accepter les contraintes qu'il m'imposera et qui sont liées à ma sécurité.
- 14.Pour les majeurs, je m'engage à avoir un comportement correct et une attitude responsable envers les mineurs, s'il y en a dans le stage, en particulier, ne pas proposer ou acheter -même sur leur demande, à l'extérieur du stage, pour les leur rapporter- des produits toxiques ou objets divers dangereux. S'ils se rendent compte qu'un mineur n'a pas l'air très bien, il est important d'en avertir les encadrants.

Fait à , le

•Nom, prénom et signature du stagiaire, précédés de la mention *Lu et approuvé*.

•Signature et qualité de l'adulte responsable (pour les stagiaires mineurs, pour les autres, n'allez pas embêter votre papa ou votre maman, ça ira comme ca...) :